

Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable

Les sujets proposés dans le cadre de cette épreuve seront en lien avec l'enseignement des langues vivantes à travers des mises en situation simples et ouvertes.

Les candidats pourront utilement se préparer en lisant les documents suivants :

- Annexe de l'**arrêté du 19 décembre 2006** (« **Les compétences professionnelles des Maîtres** », plus précisément le **point 3**) qui fixe le cahier des charges des compétences du professeur. Ce texte peut être considéré par les candidats comme le texte de référence pour cette question. Pour le consulter :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>

- **Programme de langues vivantes étrangères au collège**

Textes officiels pour le palier 1

Textes de référence :

Arrêté du 25 juillet 2005 - BO hors-série n°6 du 25 août 2005

Arrêté du 17 avril 2007 - BO hors-série n°7 du 26 avril 2007

Textes officiels pour le palier 2

Textes de référence :

Arrêté du 17 avril 2007 - BO hors-série n°7 du 26 avril 2007 (volume 3)

Arrêté du 24 juillet 2007 - BO n°32 du 13 septembre 2007

et, plus particulièrement, pour l'espagnol :

http://media.eduscol.education.fr/file/LV/72/7/Programme_espagnol_palier1_123727.pdf

http://media.eduscol.education.fr/file/LV/24/0/Programme_espagnol_palier2_120240.pdf

- **Enseignement commun de seconde :
langues vivantes 1 et 2**

Programme de langues vivantes, enseignement commun, seconde générale et technologique

arrêté du 8 avril 2010 - BO spécial n°4 du 29 avril 2010

<http://www.eduscol.education.fr/cid46518/langues-vivantes-nouveau-lycee.html>

http://media.education.gouv.fr/file/special_4/72/7/langues_vivantes_143727.pdf

- **Programme d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques**

Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

<http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

- **Programme d'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère au cycle terminal de la série littéraire**

Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

<http://www.education.gouv.fr/cid53324/mene1019738a.html>

Les sujets proposés ne feront pas appel à des connaissances spécialisées et porteront, par exemple, sur les points suivants :

- Les dispositifs en faveur de l'enseignement des langues vivantes [classes bilangues, classes européennes, BachiBac, classes internationales, DNL (Disciplines non linguistiques), etc.]
- L'évaluation en langue
- Les voyages scolaires, appariements, échanges: interlocuteurs, démarches...
- Le rôle de l'assistant de langue
- Les TIC dans l'enseignement des Langues vivantes...

Cette liste n'est pas limitative.

On évaluera les capacités du candidat à s'exprimer, à communiquer et à argumenter en français, dans une langue précise et de qualité.

Exemple de sujet

Vous enseignez en lycée, en classe de Seconde, Première, Terminale et l'équipe des professeurs d'espagnol est composée de 3 professeurs. Un assistant d'espagnol est nommé dans votre établissement en octobre, 1 mois après la rentrée.

1 Quel est l'intérêt de cette nomination, pour les élèves, pour les professeurs, pour l'établissement ?

2 Comment envisagez-vous de tirer profit de sa présence dans votre enseignement ?

Exposé du candidat : 10 minutes
Echange avec le jury : 10 minutes

Bernard Darbord
Président de l'agrégation externe

Caroline Pascal
Présidente du capes externe